



Il ne me reste que peu de chose à dire.

Pendant la maladie de son frère et dans les premiers jours qui suivirent sa mort, Paul avait beaucoup médité. Une révélation s'était faite dans son esprit. Il avait vu, il avait compris son ingratitude envers Dieu, envers Joseph, envers ses camarades de collège; son égoïsme et son imprévoyance. Il apprit à s'humilier et à ne plus être si fier des dons naturels qu'il avait reçus en partage. Il comprit que plus il avait reçu, plus on avait droit d'attendre de lui. La situation que la mort de son frère avait faite à sa mère et à lui-même se dessina tout entière à ses yeux. Il se mit à l'œuvre avec courage, s'efforçant de se réformer et de faire face à tous ses devoirs.

Dans ses rapports avec nous tous, il se produisit peu à peu un remarquable changement. Il continua d'être, à la vérité, le brillant élève, presque en tout supérieur aux autres, mais il se fit affable et aimable : on aurait dit qu'il voulait se faire pardonner ses succès, et aussi il ne tarda pas à s'acquérir la confiance et l'amitié de ses confrères.

Jusqu'alors il avait rempli avec exactitude ses devoirs religieux, mais avec une sorte de régularité froide, qui ne paraissait être nullement une inspiration du cœur. Sa piété devint affectueuse et tendre. On s'aperçut même bientôt que le sentiment religieux se mêlait à toutes ses actions, pour les purifier et les ennoblir.

Il sut également remplir ses devoirs envers sa mère, dont il était devenu l'unique ressource.

« Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ? » Le père de Joseph et de Paul avait été sourd à ce cri si souvent répété de nos jours ; et, persuadé que l'étude des lettres est la meilleure préparation que l'on puisse apporter aux diverses carrières qui s'ouvrent aux jeunes gens à leur entrée dans le monde, il avait voulu que ses fils suivissent un cours complet d'études classiques. D'accord avec sa mère, Paul résolut de faire sa classe de philosophie, persuadé que l'étude de cette noble science lui était encore plus nécessaire que celle des lettres. Il ne craignit donc pas de prolonger encore son séjour au collège.

Après avoir ainsi complété ses études, il embrassa une profession libérale. Il se livra avec courage et une grande assiduité à l'étude de la loi, trouvant néanmoins le temps, en suivant régu-